



2021

Revue annuelle des votes

CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Contenu

2021

Revue annuelle des votes

Les votes de l'année en un coup d'œil **4**

L'année en chiffres **12**

Statistiques :
Nos votes par thème **15**

Votes sur des
résolutions sensibles **18**

Les votes de l'année en un coup d'œil

Candriam estime que l'exercice de ses droits de vote est un élément essentiel de sa conviction et de sa responsabilité en tant que gestionnaire d'actifs. Le vote est donc pleinement intégré dans sa stratégie durable. Candriam Stewardship joue un rôle important dans la communication de nos valeurs fondamentales à l'entreprise dans laquelle nous investissons au nom de nos clients. Si l'engagement est l'outil clé pour plaider en faveur de pratiques de gouvernance d'entreprise saines, le fait de voter activement lors des assemblées générales des entreprises bénéficiaires d'investissements permet de signaler à ces dernières qu'elles ne répondent pas à nos attentes. En 2021, nous avons poursuivi notre démarche visant à favoriser la valeur actionnariale par l'engagement et à préserver les intérêts de tous les clients de Candriam, conformément à notre philosophie d'investissement. Lorsque nous votons, nous respectons notre obligation fiduciaire envers nos clients et nous évaluons si les entreprises respectent les normes de gouvernance d'entreprise reconnues en interne.

Notre 16ème rapport annuel détaille nos activités de vote en 2021', ce qui est une compétence essentielle de notre approche globale de participation active. Nous présentons également quelques priorités pour la saison à venir.

La pandémie à long terme : 2021

Le nouveau système de réunion virtuelle est resté le nouveau format d'assemblée générale « par défaut » en 2021. Les critiques ont porté sur l'impossibilité de poser des questions pendant les assemblées et sur certaines faiblesses des outils destinés à garantir les droits des actionnaires pendant les réunions. Bien que certaines améliorations aient été constatées, elles ont été motivées par les réglementations du marché local, par exemple, les garanties pour les assemblées virtuelles désormais disponibles en Espagne. Nous avons systématiquement soutenu toutes les propositions relatives aux assemblées virtuelles en Espagne, étant donné les solides garanties et contrôles fournis par les régulateurs de ce pays.

Au cours des deux dernières années, la pandémie a exacerbé les défis liés aux thèmes sociaux et environnementaux. Candriam s'est toujours efforcée de répondre à ces questions par l'engagement et le vote. Nos votes ont reflété les performances financières des entreprises, ainsi que leurs performances commerciales globales, y compris leurs efforts en matière de gestion de la pandémie, de protection des employés, de rémunération adéquate des dirigeants et de droits des actionnaires minoritaires.

Comme les impacts de la pandémie se poursuivent, les modifications de la rémunération des cadres pour minimiser les effets négatifs de la Covid-19 se poursuivent également. Les entreprises ont appris depuis la première année de la pandémie, et les niveaux de divulgation entourant les modifications de rémunération ont augmenté en 2021 par rapport à 2020. Néanmoins, en 2021, nous pensons que les divulgations et les justifications fournies n'ont pas toujours

reflété pleinement les défis et les réalisations de l'entreprise dans la rémunération des dirigeants, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'alignement de la rémunération et des performances. Alors que les émetteurs ont considérablement augmenté le niveau de divulgation de leurs pratiques de rémunération en Europe à la suite de la mise en œuvre de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les entreprises de cette région ont continué à éprouver des difficultés à expliquer l'impact des défis liés à la pandémie sur les rémunérations de leurs dirigeants. Nous continuons à appliquer notre approche existante, c'est-à-dire que nous ne soutenons pas la modification des plans de rémunération pluriannuels basés sur la performance si la seule raison est d'accorder une rémunération à long terme pendant une année défavorable. À l'exception de l'Europe, nous n'avons pas constaté de changements significatifs dans les pratiques de divulgation en 2021. Les préoccupations relatives à la modification des pratiques de rémunération pandémique sans justification sont restées le principal déclencheur de nos votes défavorables cette année.

L'une de nos observations est que la divulgation par les entreprises des objectifs et du niveau de réalisation requis par leurs plans de rémunération variable reste « limitée ». Pour la saison à venir, nous nous attendons à une amélioration relative de la divulgation et nous prévoyons que l'alignement de la rémunération en fonction de la performance sera plus clair et plus complet, à mesure que les actionnaires continueront à se concentrer sur cette question.

Les indicateurs non financiers constituent un autre domaine de demande des actionnaires. En réponse, nous avons déjà vu le nombre d'entreprises incluant des indicateurs non financiers dans la rémunération des dirigeants augmenter en 2021. Les performances d'une entreprise ne se limitent pas aux indicateurs financiers, et ceux-ci ne peuvent être les seuls critères pour attirer les investissements. Notre approche de ce nouveau modèle est pragmatique et s'aligne sur notre analyse des paramètres purement financiers. Autrement dit, nous recherchons des objectifs transparents, significatifs, importants et mesurables qui nous permettent de prendre une décision de vote en connaissance de cause.

Peut-être accélérée par la pandémie, en 2021, nous avons vu une nouvelle tendance des résolutions d'actionnaires mettant l'accent sur la clarification de l'objectif de l'entreprise et demandant aux entreprises d'intégrer leur objectif dans le cadre de leur activité.

Cette saison, nous avons appliqué une approche au cas par cas, en analysant la portée sociale de l'entreprise visée par la résolution, l'activité et l'objet social actuel. Notre analyse s'est principalement concentrée sur la question de savoir si la direction de l'entreprise était prête à prendre une telle mesure, compte tenu de sa conscience actuelle de la durabilité. Les échanges avec le co-déposant qui a porté la majorité de ces résolutions à l'ordre du jour en 2021, nous ont amenés à renforcer notre approche pour la prochaine saison² avec une approche plus proactive de nos votes, en effet le statut de société d'utilité publique *permet aux gestionnaires & entrepreneurs d'étendre les devoirs fiduciaires envers toutes les parties prenantes et de répondre à leurs besoins.*

Toujours en 2021, le nombre de résolutions d'actionnaires soumises en Amérique du Nord reste nettement plus élevé que dans le reste du monde et les thèmes de l'équité raciale, du lobbying politique, de la société d'utilité publique, de la représentation des employés et de la diversité et de l'inclusion ont tous augmenté en fréquence. Alors que la pandémie suscite des discussions sur la gestion du capital humain, nous avons vu un certain nombre de résolutions exigeant des entreprises des informations plus nombreuses et plus détaillées sur les taux de rotation du personnel, les écarts de rémunération entre les sexes et/ou les races, les mesures de santé et de sécurité, etc. Les bas salaires, les inégalités, la politique en matière de congés de maladie et la représentation des employés au sein du conseil d'administration ont fait l'objet de débats lors des assemblées générales tenues en 2021, les employés ayant exprimé leurs intérêts pendant la pandémie. La pandémie a également entraîné l'inclusion de paramètres sociaux dans les rémunérations des dirigeants. Candriam, et tous les investisseurs responsables, attendaient des entreprises des secteurs à risque qu'elles reflètent ces réalités commerciales dans la détermination de la rémunération des dirigeants.

Enfin et surtout, l'année 2021 a définitivement placé le climat en tête de l'ordre du jour des votes. L'exemple le plus marquant a été le vote dissident chez Exxon, que nous avons soutenu, qui a poussé au remplacement de deux administrateurs de la société. Les votes « Say-on-Climat » ont augmenté de manière significative, parrainés à la fois par les actionnaires et les dirigeants, faisant des AGA le forum légitime pour la discussion des stratégies de transition des entreprises.

Accent sur le climat

Say-on-Climate a enrichi l'éventail des sujets soumis par les directions en 2021. En effet, un nombre important d'assemblées annuelles ont demandé l'approbation des actionnaires pour les plans de transition climatique. Cela fait de 2021 une année clé dans la lutte contre le changement climatique, et une étape importante dans l'alignement des activités des entreprises sur l'objectif de réduction des émissions de l'Accord de Paris. Nous accueillons favorablement les résolutions « Say-on-Climate ». Mais les détails comptent. 2021 nous a montré que les actionnaires responsables doivent examiner attentivement les indicateurs choisis pour les rapports, afin de déterminer si les mesures choisies sont pertinentes.

Résolutions sur le climat - Les détails sont cruciaux

Les temps changent. Les résolutions sur le climat ont longtemps été l'apanage des résolutions des actionnaires, et non des résolutions de la direction. L'année 2020 n'a marqué que la première résolution « Say-on-Climate » (SoC) parrainée par la direction. C'est-à-dire qu'après avoir fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions, une entreprise s'engage à soumettre son plan d'action climatique à un vote annuel. Cette décision fait suite aux pressions exercées par le Children's Investment Fund sur Aena, l'opérateur aéroportuaire espagnol. La direction d'Aena a répondu par sa propre résolution. L'année suivante, le nombre de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction a augmenté de manière exponentielle.

En 2021, Candriam a voté 79 résolutions sur le climat.



Résolutions sur le climat - Résumé des votes de Candriam

	Résolutions soumises par les directions		Résolutions soumises par les actionnaires	
Votes Pour	14	74 %	41	68 %
Votes Contre	5	26 %	19	32 %
Total	19		60	

Remarques : Les résolutions de la direction ne comprennent que le « Say-on-Climate ». Les résolutions des actionnaires comprennent à la fois les résolutions « Say-on-Climate » et d'autres résolutions sur le climat.



Quand voter contre une résolution sur le climat ?

La tendance au « Say-on-Climat » découle naturellement de la pression accrue exercée par les investisseurs et autres parties prenantes qui ont ciblé des dizaines de grands émetteurs de carbone au cours des cinq dernières années. Ceux-ci ont été invités à élaborer des plans d'action pour le climat, à aligner leurs activités de lobbying sur l'accord de Paris et/ou à adopter des votes consultatifs annuels permettant aux actionnaires de juger si le plan d'action pour le climat de l'entreprise est suffisamment ambitieux. Introduire le Say-on-Climat à l'ordre du jour a été un objectif pour de nombreux investisseurs, dont Candriam, par le biais de l'initiative Climate Action 100+, et par le biais de groupes de travail dédiés aux investisseurs au sein du Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC). La première étape de cette campagne a consisté à s'engager auprès des entreprises ciblées suffisamment tôt avant leurs assemblées annuelles de 2021, afin de les convaincre de soumettre ces résolutions managériales. Toutes n'ont pas été d'accord, mais la majorité des conseils d'administration ont au moins formulé des recommandations positives. Certains avis de convocation aux assemblées générales fournissent désormais aux investisseurs des données structurées concernant la stratégie et les performances en matière de climat, et cette tendance ne fait que s'accroître. Les entreprises ont consacré une part plus importante de leur assemblée générale à l'explication de ces mesures aux actionnaires, mettant ainsi le climat sur un pied d'égalité avec d'autres questions stratégiques importantes.

Le vote sur ces propositions climatiques nécessite une analyse approfondie des engagements de la direction. Il faut également analyser si les ressources et les objectifs sont cohérents avec les buts fixés.

Les résultats doivent être contrôlés et les circonstances changeantes doivent être prises en compte.

Chez Candriam, nous voulons que notre approche soit aussi cohérente et impartiale que possible. Nous pensons qu'en tant qu'investisseur responsable, le soutien systématique d'une action climatique n'est pas une option. Les objectifs déclarés doivent être cohérents avec les stratégies sous-jacentes mises en place par les entreprises. **Des projets bien intentionnés mais irréalisables pourraient même retarder une action constructive.** Par conséquent, et dans le droit fil de la déclaration des investisseurs de l'IIGCC de juillet 2021³ que Candriam a soutenue, nous avons élaboré un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution de type Say-on-Climat, en évaluant la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une voie vers la neutralité carbone en 2050. Nous fixons des critères basés à la fois sur chaque entreprise et sur son secteur. Nos critères pour un vote positif sont plus stricts pour les secteurs qui sont essentiels à la transition énergétique.

- Engagement effectif de neutralité carbone en 2050 -- 2050 au plus tard, mais plus tôt pour les producteurs d'électricité, par exemple.
- Alignement des objectifs sur le scénario de l'Agence internationale de l'énergie - un scénario de développement durable minimum, mais des scénarios plus stricts sont préférables, ainsi que des objectifs fondés sur la science. Les émissions de Scope 3 doivent être incluses dans le plan lorsqu'elles sont pertinentes ; le plan doit être crédible et conforme aux voies de décarbonisation du secteur concerné.
- Les plans de dépenses en capital (capex) et les pratiques comptables doivent s'aligner sur les engagements.
- Les pratiques de lobbying à prendre en compte.
- Le lien entre les objectifs de transition et la rémunération des dirigeants.
- *Les aspects liés à la transition doivent être inclus dans la stratégie de l'entreprise.*
- Fréquence du vote sur le climat : le vote sur la stratégie doit être suivi de votes périodiques sur la mise en œuvre et les résultats.

Notre cadre n'est pas statique. Pour la nouvelle saison de vote à venir, nous prévoyons par exemple d'ajouter de nouvelles considérations dans ce cadre, comme la répartition équitable de la valeur ajoutée.

Résolutions sur le climat - Détails des votes pour les résolutions *Say on Climate* de la direction

Nom de la société	Pays	Date de l'AGA	Vote de CANDRIAM [principales raisons de voter contre]	Résultat final
VINCI SA	France	08-avr-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, objectif de neutralité carbone en 2050],	98,1 % Pour
Ferrovial SA	Espagne	08-avr-21	Pour	97 % Pour
Nestle SA	Suisse	15-avr-21	Pour	95 % Pour
Moody's Corporation	USA	20-avr-21	Pour	93,3 % Pour
Canadian National Railway Company	Canada	27-avr-21	Pour	92,1 % Pour
Aena S,M,E, SA	Espagne	27-avr-21	Pour	95,7 % Pour
S&P Global Inc,	USA	05-mai-21	Pour	99,5 % Pour
Unilever Plc	Royaume-Uni	05-mai-21	Pour	99,6 % Pour
Aviva Plc	Royaume-Uni	06-mai-21	Pour	99,95 % Pour
ATOS SE	France	12-mai-21	Pour	97,1 % Pour
Royal Dutch Shell Plc	Royaume-Uni	18-mai-21	Contre [Alignement sur l'objectif de Paris, plan CAPEX],	88,7 % Pour
Total SE	France	28-mai-21	Contre [Alignement sur l'objectif de Paris, plan CAPEX],	91,9 % Pour
HSBC Holdings Plc	Royaume-Uni	28-mai-21	Pour	99,7 % Pour
Iberdrola SA	Espagne	17-juin-21	Pour	97,3 % Pour
Severn Trent Plc	Royaume-Uni	08-juil-21	Pour	99,4 % Pour
SSE Plc	Royaume-Uni	22-juil-21	Pour	100 % Pour
National Grid Plc	Royaume-Uni	26-juil-21	Pour	99 % Pour
BHP Group Plc	Royaume-Uni	14-oct-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, SBTi],	84,9 % Pour
BHP Group Limited	Australie	11-nov-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, SBTi],	84,9 % Pour

Se projeter dans le futur

Nous avons eu des sentiments mitigés à l'issue de la saison de vote 2021. Certains résultats de votes, et notamment le *niveau* de soutien, nous ont fait remettre en question le processus. Les actionnaires et les mandataires étaient-ils prêts à voter en connaissance de cause ? En voyant le niveau élevé de soutien pour certaines résolutions Say-on-Climate dont notre analyse a montré qu'elles étaient peu ambitieuses, nous avons une idée de la réponse.

Et l'inconvénient ? Y a-t-il un risque que certaines entreprises utilisent ce niveau élevé de vote pour leurs propositions, afin d'éviter toute autre demande liée au climat de la part des parties prenantes dans les années à venir ? Cette fixation préventive des objectifs permettra-t-elle aux entreprises de faire valoir que les actionnaires ont déjà donné leur accord sur la stratégie climatique ? D'après les discussions que nous avons eues avec les entreprises avant la saison des AGA 2022, il semble que ce soit déjà une réalité.

Nous tirons tous les enseignements de la campagne « Say-on-Climate » de 2021. De leur côté, **les conseillers en matière de vote approfondissent leur analyse**, tandis que les investisseurs comme Candriam renforcent leur cadre d'analyse.

Comme les entreprises ont fixé des objectifs de performance de gestion plus conservateurs pour 2021, et que 2022 pourrait offrir une certaine marge de manœuvre pour de fortes performances dans certains secteurs, nous nous attendons à ce que les rémunérations des dirigeants augmentent par rapport aux niveaux de 2020. Une fois encore, et compte tenu des incertitudes économiques et politiques actuelles, notre approche sera prudente.

Au fur et à mesure que les régulateurs et d'autres acteurs mettent l'accent sur la diversité des conseils d'administration, nous nous attendons à ce que les informations relatives à la diversité raciale et de genre s'améliorent. La diversité reste un sujet clé de la discussion sur la composition du conseil d'administration et les entreprises sont censées augmenter la représentation des groupes minoritaires au niveau du conseil. D'autre part, les audits sur l'équité raciale continueront d'être demandés, car ne pas évaluer les risques d'iniquité raciale peut entraîner de nombreuses conséquences négatives telles que des risques pour la réputation, des amendes réglementaires et des taux d'attrition élevés.

Comme en 2021, nous nous attendons à ce que la saison à venir soit marquée par un certain nombre de résolutions sur les risques du secteur technologique et les systèmes algorithmiques. Les entreprises des secteurs à risque, comme Alphabet et Meta, continueront à recevoir des questions sur leur utilisation des systèmes algorithmiques et sur l'impact discriminatoire des mécanismes de vérification de. Avec l'apparition de nouvelles zones de conflits et de tensions, nous nous attendons également à une augmentation des résolutions d'actionnaires demandant un contrôle accru des droits de l'homme dans le cadre des activités menées dans certains pays.

En matière de climat, la pression des investisseurs ne doit pas s'arrêter, et Candriam y veillera.

Grâce à nos nombreuses initiatives de collaboration, nous pensons qu'en 2022, le climat sera encore plus au centre des assemblées générales des entreprises. Plusieurs résolutions liées au climat sont attendues, même **pour les entreprises qui ont déjà vu les résolutions de leur direction adoptées à de larges majorités en 2021.**

Si, comme en 2021, les plans de transition et les activités de lobbying sont au centre des discussions, un nouveau thème est susceptible de passer au premier plan en 2022 - la comptabilité alignée sur l'accord de Paris. En tant qu'investisseur responsable, nous estimons qu'il est légitime de demander **une comptabilité alignée sur l'accord de Paris** afin que les entreprises prennent en compte la décarbonisation ou les impacts physiques du changement climatique dans l'élaboration de leurs états financiers. Cependant, un récent rapport de Carbon Tracker⁴ a mis en évidence le fait que 107 entreprises à forte intensité de carbone cotées en bourse (et leurs auditeurs) n'ont pas tenu compte des risques importants liés au climat dans leurs rapports financiers.

Sur la base de nos trois années d'efforts d'engagement dans la comptabilité alignée sur l'accord de Paris, combinés à la pression accrue des régulateurs, et aux démonstrations concrètes par certaines entreprises et leurs auditeurs que cette comptabilité est déjà réalisable dans un court laps de temps, Candriam est convaincue que les cabinets comptables devraient s'assurer que les risques climatiques

importants associés à la transition vers la neutralité carbone en 2050 sont pleinement intégrés dans les états financiers. Nous sommes encore plus convaincus de cette exigence pour les secteurs clés de la transition énergétique, ou qui sont parmi les plus gros émetteurs de GES (gaz à effet de serre).

Nous avons adapté notre politique de vote et les directives associées en 2022 pour qu'elles soient alignées sur notre engagement et pour refléter les attentes croissantes des investisseurs et les exigences réglementaires dans ce domaine⁵. Candriam accordera une attention particulière à la divulgation par les auditeurs de la manière dont ils ont pris en compte les risques climatiques dans leur examen et si les principales hypothèses des rapports sont alignées sur l'accord COP 21 de Paris de 2015. Un vote contre le renouvellement du mandat de l'auditeur (ou la rémunération de l'auditeur si le premier point n'est pas disponible), ainsi que contre le rapport annuel peut être exprimé si le rapport ne répond pas à nos attentes minimales.

Plus généralement, et dans le cadre de notre processus annuel de mise à jour, nous avons encore renforcé notre engagement actionnarial dans notre politique de vote pour 2022. Les changements visibles dans les tendances du marché, les modifications réglementaires ou la nécessité de mieux prendre en compte les risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les votes, ainsi que les leçons tirées de la dernière saison de vote, nous ont incités à améliorer encore notre politique de vote. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la dernière version sur notre site web.⁶

Notes et sources

¹ Candriam a formalisé ses politiques de vote en 2003 et publie des rapports annuels de transparence depuis 2006.

² Veuillez vous référer à notre politique de vote 2022 sur https://www.candriam.com/48f4f0/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_en_web.pdf

³ <https://www.iiqcc.org/download/investor-position-statement-vote-on-transition-planning/?wpdmdl=4798&refresh=6103b7c61998f1627633606>

⁴ Voler à l'aveuglette : L'absence flagrante des risques climatiques dans les rapports financiers, Carbon Tracker, septembre 2021 ; <https://carbontracker.org/reports/flying-blind-the-glaring-absence-of-climate-risks-in-financial-reporting/>

⁵ Veuillez vous référer à notre politique de vote 2022 sur https://www.candriam.com/48f4f0/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_en_web.pdf

⁶ Ibid.

L'année en chiffres

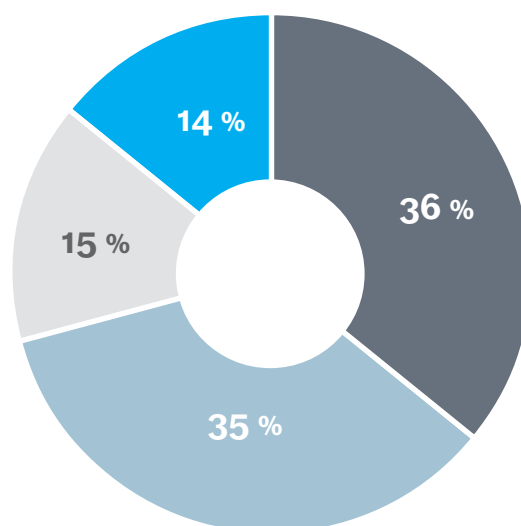
Répartition géographique des assemblées

En 2021, nous avons participé à 2 060 assemblées ordinaires et extraordinaires au total et voté 26 605 résolutions pour nos fonds d'actions ouverts, nos fonds dédiés et nos mandats dans le cadre de notre [politique de vote](#) Candriam.

Candriam a approuvé 74 % des résolutions proposées par les directions. Les droits et l'égalité de traitement des actionnaires, l'exactitude des informations financières, ainsi que la responsabilité et l'indépendance du conseil d'administration sont les trois pierres angulaires de la politique de vote de Candriam.

La politique de vote par procuration de Candriam s'applique aux fonds et Sicav gérés par une entité du groupe Candriam⁷. Cette politique s'applique également aux fonds dédiés et aux mandats si le client sous-jacent a donné son accord pour l'application de cette politique.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu global de l'étendue de nos votes.



Fonds votant	Politique de Candriam		Politique personnalisée du client
	Fonds d'actions à capital variable (Candriam ManCo)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel en tant que ManCo) (**)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel en tant que ManCo) (**)
Nombre de portefeuilles votants à la fin de 2021	32	26	16
Nombre d'assemblées avec vote à la fin de 2021	2003	736	343
% de portefeuilles votants (en nombre) par rapport au total éligible de la catégorie, à la fin 2021	76 %	Non pertinent (**)	Non pertinent (**)
% de portefeuilles avec droit de vote (en actifs sous gestion) par rapport au total éligible de la catégorie, à la fin 2021	92 % (*)	Non pertinent (**)	Non pertinent (**)

(*) La différence entre 2021 et 2020, en considérant le % d'actifs sous gestion des fonds à capital variable Candriam Equity couverts par le vote, résulte de changements dans l'éligibilité des fonds au vote, de changements dans la classification des fonds (de fonds à capital variable à fonds dédiés), de la fermeture/absorption de certains fonds, de changements dans les actifs sous gestion des fonds votants.

Informations complémentaires -- Sur les 11 fonds d'actions à capital variable de Candriam ne faisant pas partie des fonds votants à fin 2021, 8 ont été inclus dans le périmètre de vote depuis janvier 2022. Cela signifie qu'à la fin du mois de février 2022, 93 % de nos fonds d'actions à capital variable étaient inclus dans notre périmètre de vote, représentant 98 % du total des actifs sous gestion des fonds d'actions à capital variable de Candriam.

(**) Les mandats ou fonds dédiés ne peuvent être inclus dans le périmètre de vote que si le client nous accorde une délégation de vote. C'est la décision du client et non celle de Candriam.

Notes et sources

⁷ Ibid.

Pour le segment des fonds en actions de notre périmètre de vote, nous avons voté dans 97,4 % des assemblées où nous étions autorisés à voter en 2021.

Les assemblées sans vote résultent de :

1. Retard dans la réception de la procuration ;
2. Changement de (sous-)dépositaire survenant pendant la période de vote ;
3. Positions acquises après la date limite, ou après la réunion d'enregistrement des actions et avant l'assemblée effective ;
4. Positions vendues avant la date de l'assemblée.

En moyenne en 2021, pour chaque poste pour lequel nous avons voté dans le cadre de la politique de vote Candriam, nous avons exercé notre vote sur plus de 90 % des droits de vote associés.

Pour plus d'informations sur notre processus de vote, veuillez vous référer à notre politique de vote.

Le détail de nos votes pour les fonds et Sicav de Candriam, y compris les explications des votes « Contre », est disponible publiquement à l'adresse suivante <https://www.candriam.fr/fr/private/market-insights/sri-publications/?s=0>.

Pour les fonds dédiés votant selon la politique Candriam, les informations sont disponibles dans leurs rapports annuels.

Pour les mandats, les informations sont fournies au client sous la forme d'un rapport dédié.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été rencontrée au cours de l'année.

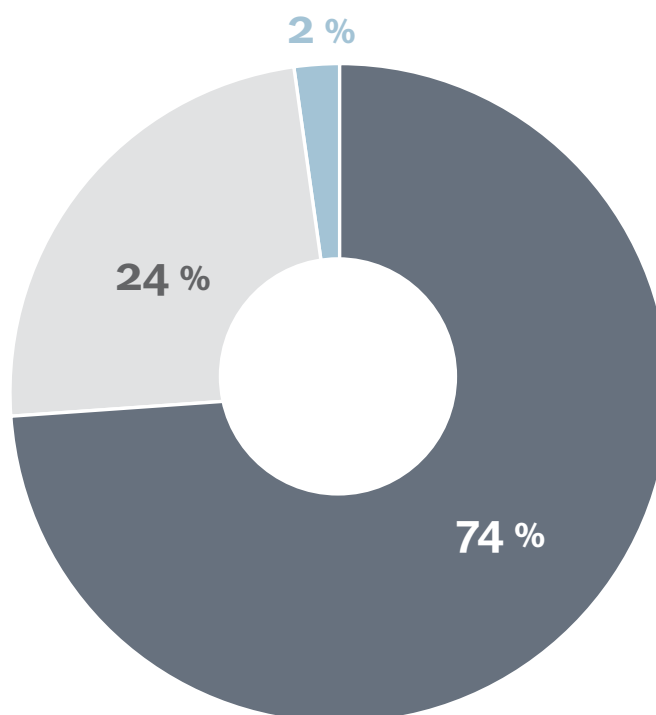
Candriam utilise le prestataire de services ISS pour exercer les droits de vote, comme indiqué dans la politique de Candriam en matière de droits de vote.

Toute violation confirmée de nos principes de vote est communiquée dans les rapports annuels des fonds, le cas échéant. Cette année (2021), les assemblées sans vote ont été les seules violations signalées.

Résolutions de la direction

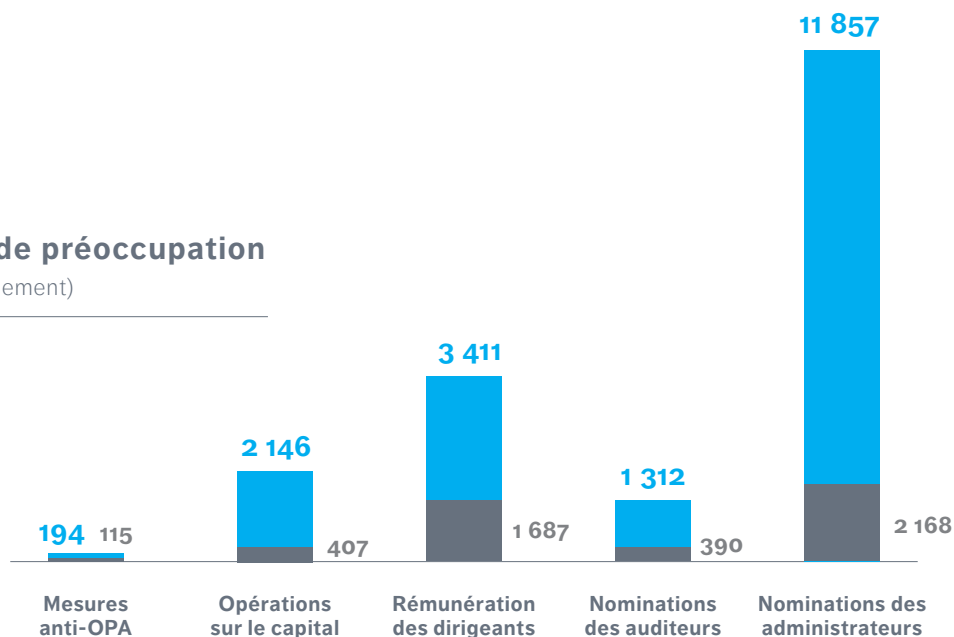
Taux d'approbation global

(Résolutions de la direction uniquement)



Principaux domaines de préoccupation

(Résolutions de la direction uniquement)



Remarque : en 2021, nous avons constaté une augmentation par rapport à 2020 de nos votes contre les nominations d'auditeurs. Cela est dû à un renforcement de notre politique de vote concernant le mandat des auditeurs pour les régions non européennes. Nous votons contre la nomination d'un auditeur si son mandat dépasse 10 ans en Europe, et 20 ans dans toutes les régions du monde.

Statistiques : Nos votes par thème

Résolutions de la direction

Pour plus de détails sur les entreprises
et les résolutions, veuillez vous reporter à [notre site web](#).

Élection des administrateurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	11857	100 %
Votes Pour	9559	80,6 %
Votes Contre	2168	18,3 %
Abstentions	130	11,1 %

Nomination des auditeurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	1312	100 %
Votes Pour	915	69,7 %
Votes Contre	390	29,7 %
Abstentions	7	0,6 %

Rémunération de la direction et des administrateurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	3411	100 %
Votes Pour	1682	49,3 %
Votes Contre	1687	49,5 %
Abstentions	42	1,2 %

Capitalisation

	Nbr.	%
Résolutions connexes	2146	100 %
Votes Pour	1739	81,0 %
Votes Contre	407	19,0 %
Abstentions	0	0,0 %

Mesures anti-OPA

	Nbr.	%
Résolutions connexes	194	100 %
Votes Pour	79	40,7 %
Votes Contre	115	59,3 %
Abstentions	0	0,0 %

Résolutions des actionnaires

Proportion de résolutions par thème :	Nbr.	%
Total général	583	100 %
Gouvernance	398	68 %
Social	99	17 %
Environnement	86	15 %

Résolutions de gouvernance

	Nbr.	%
Résolutions de gouvernance	398	100 %
Votes Pour	297	75 %
Votes Contre	92	23 %
Abstentions	9	2 %

Résolutions environnementales

	Liées au climat		Non liées au climat		Total	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
Total des résolutions environnementales	60	100 %	26	100 %	86	100 %
Votes Pour	41	68 %	15	58 %	56	65 %
Votes Contre	19	32 %	11	42 %	30	35 %
Abstentions	0	0 %	0	0 %	0	0 %

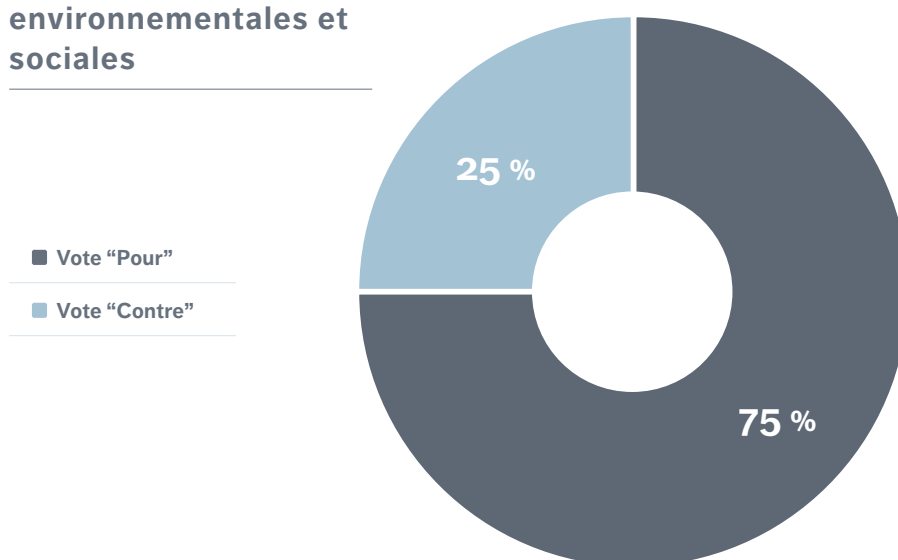
Résolutions sociales

	Liées à la diversité		Liées aux droits humains		Autres		Total	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
Total des résolutions sociales	30	100 %	11	100 %	58	100 %	99	100 %
Votes Pour	29	97 %	8	73 %	43	78 %	82	83 %
Votes Contre	1	3 %	3	27 %	13	22 %	17	17 %
Abstentions	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Combinés : votes sur les résolutions environnementales et sociales

	Environnementales	Sociales	Total	
	Nbr.	Nbr.	Nbr.	%
Total des résolutions E & S	86	99	185	100 %
Votes Pour	56	82	138	74,6 %
Votes Contre	30	17	47	25,4 %
Abstentions	0	0	0	0 %

Votes sur les résolutions environnementales et sociales



En 2021, Candriam a co-déposé deux résolutions

AGA	Sujet	Résultats
BFF Bank SpA	Liste de candidats déposée par des investisseurs institutionnels	Soutenue par 21,8 % des actionnaires votants
Entreprise européenne de services aux collectivités *	Résolution sur le climat	Retirée après de nouveaux engagements de l'émetteur

*anonymisé car la résolution n'a jamais été rendue publique.

Candriam a également cosigné des déclarations ou des questions relatives au climat chez Air Liquide, LyondellBasell et TotalEnergies.

Votes sur des résolutions sensibles

L'équipe d'engagement actionnarial utilise certains déclencheurs pour identifier une assemblée comme sensible pendant la saison des votes. Les assemblées classées comme sensibles ou comportant une ou plusieurs résolutions sensibles sont soigneusement analysées par l'équipe afin de garantir que Candriam exerce ses droits de vote avec le maximum d'influence possible.

Au cours de l'année sous revue, nous avons identifié 72 assemblées (de 64 entreprises différentes) comme étant les « plus sensibles » pour diverses raisons telles que la présence d'une résolution sensible, les fusions et acquisitions (M&A),

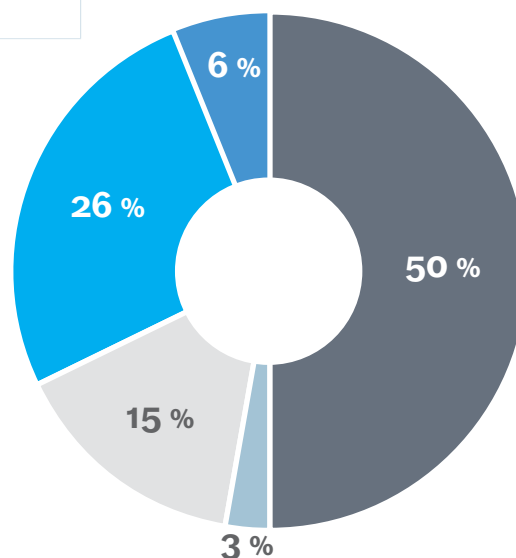
le risque climatique ou l'historique d'engagement avec l'entreprise. La sensibilité de ces 72 assemblées spéciales et annuelles a été évaluée au cas par cas.

Les statistiques ci-dessous reflètent les votes « les plus sensibles » susmentionnés. En moyenne, pour ces réunions et en se concentrant sur les portefeuilles votants concernés, nous avons exercé plus de 95 % de nos droits de vote (moyenne du ratio actions ayant voté/actions pouvant voter calculé pour les 72 assemblées cibles).

Déclenchement de la classification des assemblées comme « les plus sensibles »

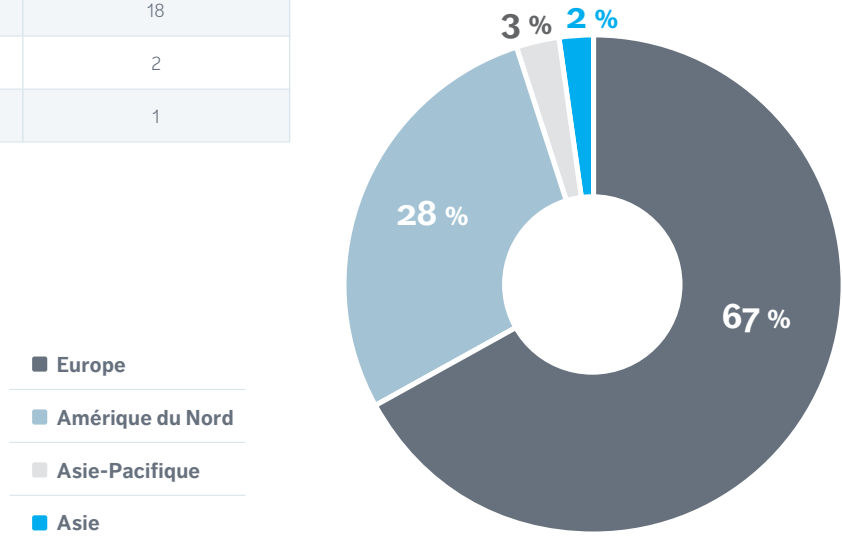
Raison du déclenchement	Compte de l'assemblée
Liste de surveillance des engagements (y compris la remontée)	36
Fusions & Acquisitions	2
Actif sous gestion important et présence d'un fort vote dissident l'année précédente.	11
Co-dépôt et/ou soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires	19
Autres	4

- Liste de surveillance des engagements (y compris la remontée)
- Fusions & Acquisitions
- Actif sous gestion important et présence d'un fort vote dissident A -1
- Co-dépôt et/ou soutien d'une résolution spécifique d'actionnaire
- Autres

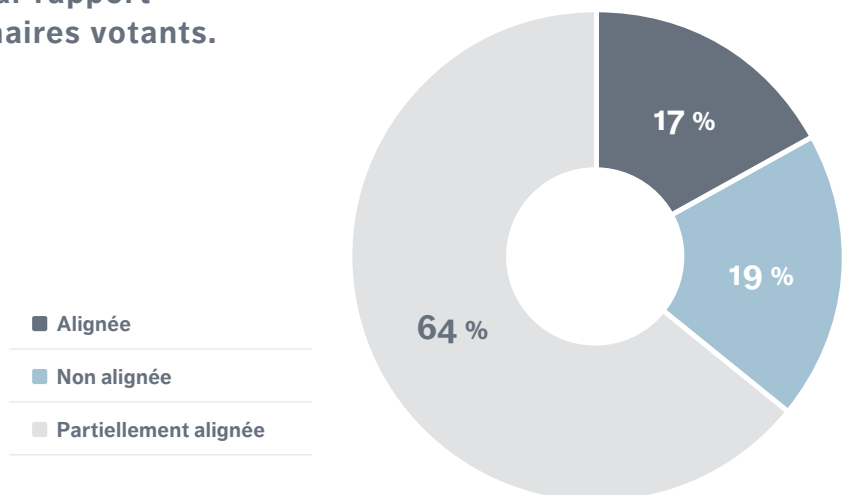


Répartition géographique des assemblées d'actionnaires

Région	Nombre d'entreprises
Europe	43
Amérique	18
Asie-Pacifique	2
Asie	1



Alignement de la position de Candriam (sur les points sensibles) par rapport à celle du reste des actionnaires votants.

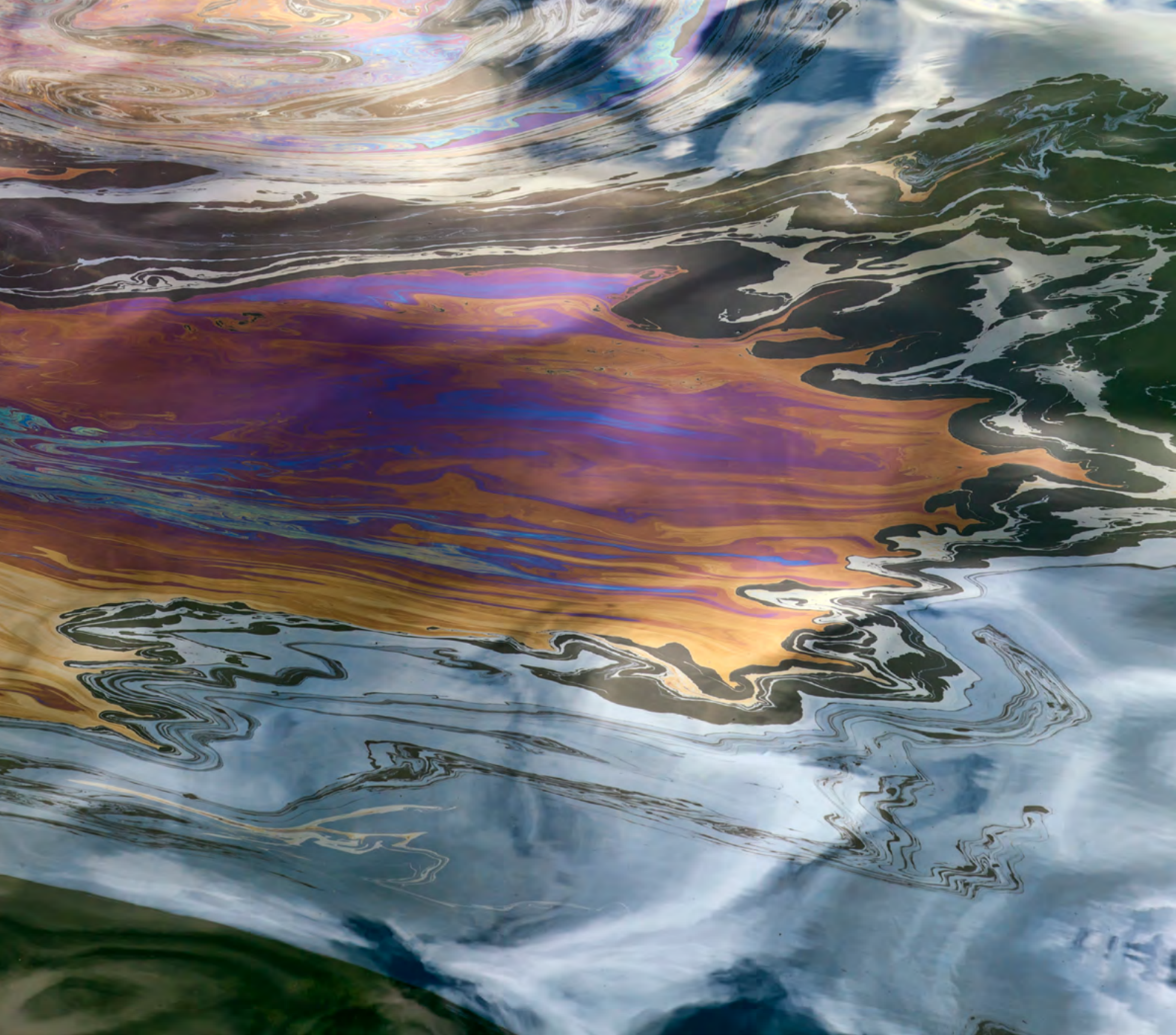


Légende :

Alignée = Le vote de Candriam pour tous les points sensibles de la réunion considérée est aligné sur le résultat du vote final.

Non alignée = Aucun des votes de Candriam pour tous les points sensibles de l'assemblée considérée n'a été aligné sur le résultat du vote final.

Partiellement aligné = En se concentrant sur tous les points de vote sensibles de l'assemblée considérée, au moins un vote de Candriam a été aligné sur le résultat du vote final.



158 Mld €

d'actifs sous gestion
au 31 décembre 2021



600

experts à votre service



25 ans

Leader dans
l'investissement responsable